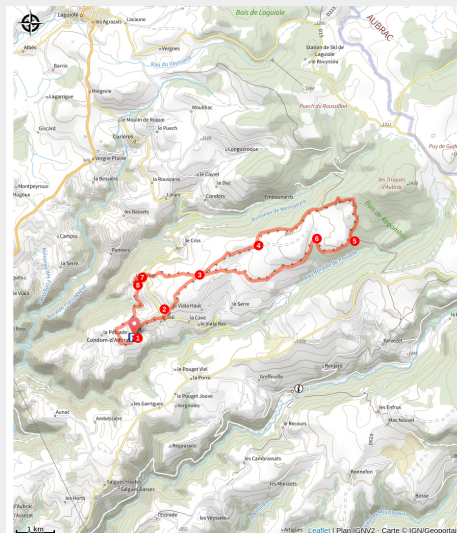


Les Enguilhens - VTT N°5

Condom-d'Aubrac



Vue sur le village de Condom-d'Aubrac (® André MÉRAVILLES)



Un parcours de VTT pour remonter jusqu'à la forêt d'Aubrac et voir quelques burons

Cet itinéraire vous permettra de remonter les chemins depuis Condom d'Aubrac pour longer la forêt d'Aubrac, voir la grotte des Enguilhens et découvrir le patrimoine bâti emblématique de l'Aubrac

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 20.1 km

Dénivelé positif : 486 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Agropastoralisme

Itinéraire

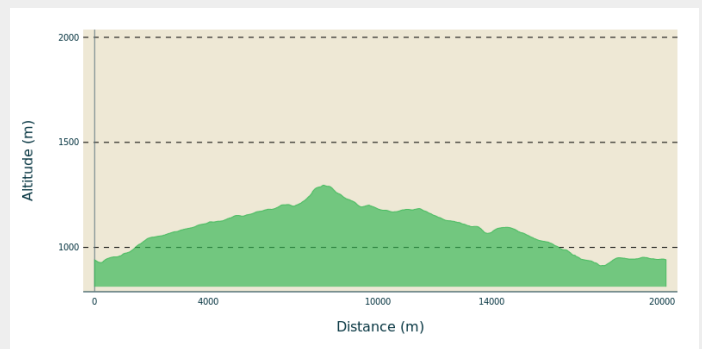
Départ : Place de l'église, Condom-d'Aubrac

Arrivée : Place de l'église, Condom-d'Aubrac

Balisage : ➡ VTT Parc

Communes : 1. Condom-d'Aubrac

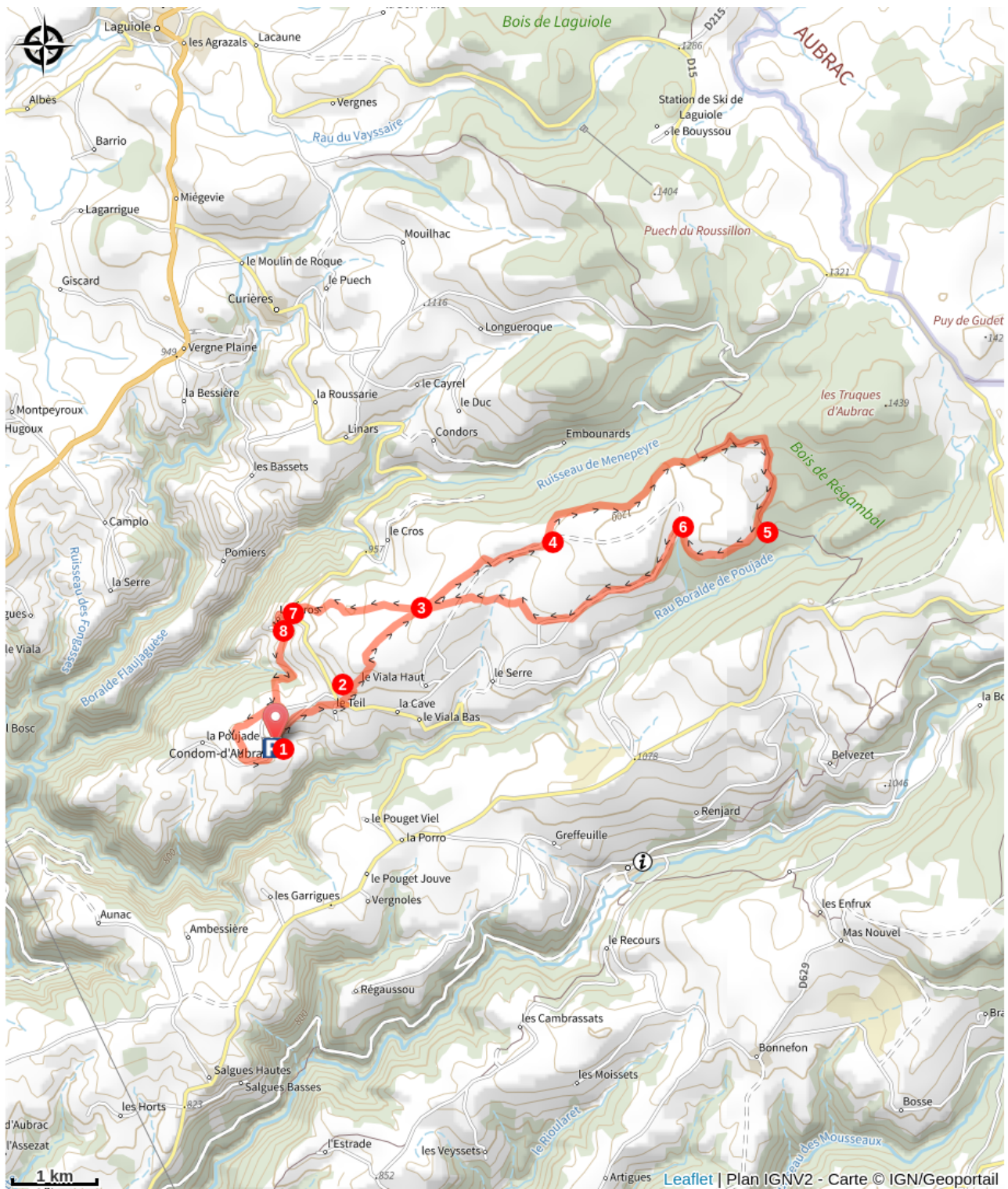
Profil altimétrique



Altitude min 913 m Altitude max 1296 m

1. Au départ du village remonter en longeant l'église en direction du Teil, traverser la D900, appelée "Trans Aubrac", la prendre à gauche sur 100m puis tourner à droite dans un petit chemin qui remonte jusqu'à une piste.
2. Prendre la piste sur la droite, suivre le cheminement principal jusqu'à un croisement de quatre pistes.
3. Continuer sur la piste en face, au bout d'un kilomètre, prendre à droite au croisement puis à nouveau à gauche. Au niveau du corral (passage métallique pour les bêtes) tourner à gauche.
4. Après avoir roulé 100m, quitter la piste principale gravillonnée en partant à gauche sur une autre piste qui remonte jusqu'à la forêt. Suivre la piste qui longe la forêt sur 4,5 km, faire le tour de la clairière des Enguilhens, sur la fin vous passerez près de la grotte des Enguilhens.
5. Vous arriverez ensuite au niveau d'un croisement avec le GR® de Pays du Tour des Monts d'Aubrac, continuer en litière de forêt
6. Au croisement prendre le chemin plus à gauche qui redescend jusqu'au Puech de Serre, prendre à droite pour rejoindre le hameau. Traverser puis dépasser le ruisseau et continuer tout droit pour revenir au croisement des chemins du début de parcours (point 3), prendre la piste en face qui redescend jusqu'à la D900.
7. Au niveau de la D900 prendre à gauche sur 50m puis la quitter par une piste qui rejoint le hameau de Lasbros le traverser puis prendre la piste en sortie de village.
8. Continuer sur la piste puis tourner à gauche sur la route de Condom sur 100m puis la quitter à nouveau pour emprunter un chemin sur la droite, rester sur le cheminement principal. Au croisement des 4 pistes, continuer tout droit puis prendre à gauche pour revenir dans le centre de Condom.

Sur votre chemin...



 Condom-d'Aubrac (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Laguiole, suivre la D921 direction Espalion, et tourner rapidement à gauche direction Condom-d'Aubrac (20 minutes).

Depuis Espalion, suivre la D987, et après le hameau le Pouget Jouve, tourner à gauche sur la D900 (25 minutes).

Parking conseillé

Parking devant l'église, Condom-d'Aubrac

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Aubrac Laguiole Carladez et Viadène - Bureau de Saint-Chély-d'Aubrac

Route d'Aubrac, 12470 SAINT-CHELY-
D'AUBRAC

saintchely@tourismeenaubrac.com

Tel : 05 65 44 21 15

<https://www.tourisme-en-aubrac.com/>

Sur votre chemin...



Condom-d'Aubrac (A)

En 1245, Innocent IV mettait sous la protection du Saint-Siège l'hôpital d'Aubrac et ses dépendances dont l'église Sainte-Marie de Condom (il ne reste rien de cette église). Celle que l'on découvre a été édifiée à la fin du XIX^{ème} siècle sur l'ancienne. De nombreux documents (transactions, engagements, baux) attestent de liens étroits des habitants de la Dômerie d'Aubrac jusqu'à la Révolution. Dès 1258, les noms des hameaux comme le Teil, Lasbros ou la Poujade apparaissent dans les écrits. Une fois quittée la D 900 après le Teil et en suivant le chemin rural, on peut imaginer l'ancienne "Léproserie" dont le nom apparaît très régulièrement dans les écrits (AD Aveyron). Le moulin dit de "Bessière" (actuellement Moulin de Sallèles) existait déjà en 1479 (bail emphytéotique entre Jean d'Estain et Pierre Sallèles). La forêt de sapins traversée ensuite, n'existe que depuis une trentaine d'années. Le reboisement a eu lieu grâce aux fonds forestiers nationaux sur une bande de bruyère. Elle fait partie des 1000 hectares de forêt communale. Le reste étant essentiellement composé de hêtres. Texte de Mme Gasq-Barès, Maire de Condom d'Aubrac

Crédit photo : © André Méravilles